

## Le véritable enjeu pour notre agriculture : s'insérer dans la perspective du développement durable

Guy Paillotin

**Guy Paillotin**

Président honoraire de l'Institut national de la recherche agronomique (France)

**C'**est un honneur pour moi que de répondre à l'invitation qui m'a été faite d'écrire un éditorial pour ce numéro des *Cahiers Agricultures*. René Lesel, rédacteur en chef de cette revue, m'a laissé carte blanche. Après mûre réflexion il m'a semblé nécessaire de parler tout simplement de l'agriculture, ne serait-ce que pour résister à l'attrait de la confusion qui, aujourd'hui, semble présider à maints discours prononcés à ce sujet.

En 1993, peu après la réforme de la politique agricole commune (PAC), j'écrivais<sup>1</sup> :

*« Nous jouons un peu – ou beaucoup – de notre propre avenir sur celui de l'agriculture. D'où vient donc cette relation profonde qui lie agriculture et société. D'un élan de solidarité ? Bien sûr, mais à mon avis de plus loin encore. L'agriculture est l'activité humaine qui nous enracine dans l'espace et dans le temps et cela en harmonie avec la vie, c'est-à-dire avec notre histoire. L'agriculture est le contrepoids qui nous préserve d'un basculement complet vers un monde recréé sur la base d'artefacts, et de notions d'espace et de temps fictifs. »*

Je ne renie pas ce texte, mais j'y apporterais une nuance : ce qui lie nos concitoyens à l'agriculture, et sans doute à la nature domestiquée, ne peut plus aujourd'hui être aussi allègrement assimilé

aux relations de la société avec l'activité agricole. À bien des égards, les agriculteurs n'ont pas su, ou pas pu, résister au charme de l'émotionnel, du virtuel, de la polémique événementielle et se sont éloignés dans leurs propos, et donc dans leur pensée, de la consistance qui faisait leur force.

Il y a à cela bien des raisons : la banalisation de la production agricole programmée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais aussi les diverses crises qu'a connues l'Europe, au premier rang desquelles, même si elles sont de natures profondément différentes, on trouve le drame de la vache folle et la controverse des organismes génétiquement modifiés (OGM).

### Constatons les faits

- On voit se développer, au rythme de consultations tenues sur les OGM et auto-proclamées citoyennes, un discours urbain, voire parisien, sur l'agriculture. Il se réfère pour l'essentiel aux images d'Épinal de nos grands-parents fort bien mises en scène par le marketing. Même s'il s'agit là d'une réactualisation du rêve du paradis terrestre, comment ne pas déceler toutes les ambiguïtés et les failles d'une telle conception qui nous renvoie aux pires années de l'entre-deux-guerres avec son cortège de fermeture sur soi, mais aussi de misère rurale.
- En parallèle, et cette fois-ci de façon très concrète, on observe la montée du

<sup>1</sup> Paillotin G. Nous jouons notre avenir dans l'agriculture. In : Courtet C, Berlan-Daqué M, Demarne Y, eds. *Agricultures et Société*. Paris : Association Descartes, Inra Éditions, 1993 : 280-2.

désarroi des éleveurs de bovins, de l'anxiété des producteurs des grandes cultures face au devenir des aides directes et la naissance d'un divorce préoccupant entre les agriculteurs et leurs concitoyens ruraux, surtout parmi les plus humbles. Le plus terrible peut-être est que la confusion des idées à laquelle nous assistons, conduit l'agriculture à se replier sur elle-même et à ne concevoir ses voies d'avenir qu'en termes qui lui sont propres. Ainsi s'opposent dans les campagnes des agriculteurs productivistes, intensifs, raisonnés, intégrés, biologiques, durables, paysans... toutes choses auxquelles le non-initié n'entend rien. Ainsi l'agriculture s'isole-t-elle en même temps qu'elle se réduit à n'être qu'un champ de polémiques urbaines ou intestines sans relation avec la réalité.

## Venons à l'essentiel

De quoi ont donc besoin les agricultures françaises, européennes et mondiales ? Tout simplement de s'inscrire dans une perspective de développement durable.

Je n'ignore pas que dans notre pays beaucoup de bons esprits récuse la validité de ce concept et que d'autres en proposent des définitions multiples et contradictoires, là encore souvent confinées au cas de l'agriculture. Pourtant, le contenu même de cette idée de développement durable est accepté par tous les pays du monde, même s'ils divergent beaucoup sur les moyens de réaliser ce qui reste, au bon sens du terme, une utopie. Les termes de celle-ci ont été posés en 1987 par Mme Bruntland, alors Premier ministre de Norvège. Je les résumerai ainsi :

*« Le développement durable doit articuler au mieux trois grandes ambitions : la création de richesse, l'équité et la préservation des chances des générations futures, notamment dans le domaine de l'environnement et de la santé. »*

Bien sûr le très large accord qui prévaut dans les débats internationaux sur cette perspective généreuse provient en grande partie du caractère un peu lisse de son contour. Aussi, à titre personnel, je renforcerai volontiers le propos sur deux points qui me semblent essentiels.

• J'ai écrit plus haut, et cela n'est pas vraiment le fait de Mme Bruntland, qu'il s'agissait « d'articuler » trois ambitions et non point de les confondre. Or tout est entrepris pour générer de la confusion :

soit que l'OMC tente de soumettre l'équité et la préservation des générations futures aux seules règles du marché, soit qu'on tente, comme c'est le cas de la France, de confondre l'ensemble des objectifs du développement durable dans une expression globale, mais vague, de bonnes intentions.

• Ce qui donne sens à l'idée de développement durable, ce sont les demandes externes à la production, même si elles ne peuvent être satisfaites que par celle-ci : ainsi la croissance économique dépend-elle aujourd'hui des souhaits des consommateurs, la maîtrise de l'environnement de préoccupations citoyennes, l'équité de choix démocratiques. L'avenir de l'agriculture est quelque part au sein de la société et non point dans un repliement sur elle-même.

Il faut malheureusement constater que des agriculteurs, pas tous heureusement, semblent se détourner de ces exigences qui pourtant, plus que de simples contraintes, sont des voies d'accès à de réelles perspectives d'avenir. En témoigne de façon presque caricaturale, l'idée, souvent avancée, de revenir à la PAC d'avant 1992, voire même à la politique de Jules Méline. Même s'il est peu réaliste d'envisager un tel retour en arrière, il faut condamner clairement une telle perspective dont on connaît par l'expérience tous les effets négatifs :

– elle ruinerait la compétitivité de notre agriculture et je ne parle pas ici de « productivisme » mais de la capacité à être parmi les plus performants dans une production de qualité ;

– elle serait inéquitable car elle alourdirait les charges des ménages et comme se nourrir est un besoin essentiel, cela pénaliserait les foyers à faibles revenus. Elle handicaperait les industries de l'alimentation au détriment de l'emploi dans ce secteur. Enfin, sans la mise en œuvre de limites strictes au droit de produire elle assurerait sans lisibilité une rente de situation aux exploitations les plus performantes ;

– enfin, l'augmentation des prix des denrées agricoles a toute chance d'induire une augmentation de la consommation d'intrants préjudiciable pour l'environnement.

Opter pour ce retour en arrière, c'est en fait tourner radicalement le dos au défi du développement durable et c'est mettre en péril la durabilité même de l'agriculture. Pour s'en convaincre, il suffirait de dérouler jusqu'au bout le scénario d'une re-nationalisation de notre

politique agricole fondée sur le soutien par les prix. Un tel exercice permettrait d'échapper au vertige du virtuel pour faire face à la réalité, seul moyen d'établir de nouvelles pistes de progrès.

Mais plutôt que d'aller plus avant dans la critique, il me semble plus utile de comprendre pourquoi une hypothèse aussi désespérée de retour en arrière peut être échafaudée. Il y a à cela au moins trois raisons :

1) Le désarroi des agriculteurs d'abord. Je l'ai déjà évoqué, il est réel et fondé, mais il n'est pas sain de répondre à ce désarroi par des solutions fictives.

2) Le changement du rôle de l'agriculture dans la société ensuite, et c'est peut-être là, sur le fond, le point le plus important. Les lois d'orientation agricole et le traité de Rome du début des années 60 étaient fondés sur un contrat social : la production agricole était soutenue parce qu'elle participait, en soi, à un progrès du bien public en assurant, à prix assez bas, la couverture alimentaire de la population, notamment de la moins aisée. Ce terme du contrat n'est plus d'actualité, et s'il existe encore une inégalité devant le besoin alimentaire, elle ne résulte plus d'un déficit de production mais d'un manque de solidarité vis-à-vis des exclus. Les exigences de l'équité se sont déplacées et il faut en prendre acte. Mais le contrat social dont nous parlons avait aussi pour but de profiter de l'essor de l'industrie pour accompagner la décroissance de la population active agricole. Là encore, ce terme du contrat est dépassé et beaucoup s'accordent sur l'idée qu'il n'est plus opportun de favoriser l'exode des ruraux vers les villes. Cette fois, cela joue en faveur de l'agriculture. Encore faut-il prendre conscience des conséquences réelles de ce déplacement des priorités dans les relations de l'agriculture avec la société. Disons-le tout net : administrer les prix, établir des aides directes, créer des droits à produire, tout cela constitue des moyens différents, plus ou moins efficaces et équitables, de faire en sorte que le nombre d'agriculteurs soit supérieur à celui qui résulterait d'une application mécanique des lois du marché. C'est à ce soutien apporté par la société à l'agriculture qu'il faut donner sens. Nous allons y revenir.

3) En dernier lieu, je voudrais évoquer le problème de la cogestion de l'agriculture inscrite dans les lois d'orientation du début des années 60. En effet, certains estimeront que mes préoccupations de

développement durable ont été clairement prises en compte dans la dernière loi d'orientation agricole et qu'elles trouvent leurs réponses dans la mise en œuvre de la pluriactivité, grâce notamment aux contrats territoriaux d'exploitation. Certes, mais à trop se fier à ces seules procédures on passerait à côté de l'essentiel.

La recherche publique et notamment la recherche agronomique<sup>2, 3</sup> l'a découvert récemment : si sa « gouvernance » est légitimement assurée par l'État, sa légitimité s'élabore, non point dans un tête-à-tête entre recherche et pouvoirs publics, mais dans une relation à trois qui laisse sa part aux interrogations directes des citoyens. Cette prise de conscience d'une évolution de l'exercice de la démocratie est peut-être le seul point positif qui est ressorti des laborieux débats sur les OGM.

Les agriculteurs doivent de toute évidence suivre le même chemin et participer à l'élaboration de la demande sociale qui donne sa légitimité au soutien de la société à leurs activités. Il convient de revisiter le concept de cogestion à la française qui, vieux de plus de quarante ans, est aujourd'hui largement dépassé. Pour une fois, nous pourrions tirer profit des expériences de nos voisins européens qui ont largement innové dans ce domaine. En clair, les agriculteurs doivent assumer, de façon la plus autonome possible, les responsabilités citoyennes que la société attend d'eux. Être exécutants ou être co-responsables, telle est l'alternative posée à l'agriculture.

Le champ privilégié de cette co-responsabilité est, j'insiste là-dessus une fois encore, le développement durable.

Les agriculteurs peuvent contribuer tout à la fois à la création de richesses, à l'équité et la préservation de l'avenir des générations futures et ils doivent en tirer fierté. Pour autant, ils doivent accepter de sérieux problèmes et admettre que leurs performances soient jugées et estimées de façon différenciée selon qu'ils contribuent à l'un ou l'autre de ces objectifs. À cet égard, la formule des aides directes, parce qu'elle permet de distinguer ce qui relève du marché et ce qui ressortit au bien public est la moins mauvaise méthode de soutien à l'activité agricole.

Cela posé, la question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante : comment concrètement les agriculteurs peuvent-ils contribuer réellement à l'essor du développement durable et voir leurs efforts reconnus et valorisés ? Il serait prétentieux d'établir, en réponse à cette question centrale, un ensemble de recettes, aussi proposerai-je uniquement un fil directeur à la réflexion de tous ceux qui veulent projeter l'agriculture vers l'avenir plutôt que de la renvoyer vers le passé.

Ce fil conducteur, c'est celui de la valeur ajoutée, objet de bien des revendications des agriculteurs. Or pourtant la valeur ajoutée ou plutôt sa maîtrise n'est pas affaire de revendication mais de rapport de forces. Elle se fonde sur ce qu'on appelle un « avantage comparatif », c'est-à-dire un « plus » qui n'appartient à personne d'autre qu'à soi, un « plus » qu'on consolide autant que faire se peut et à partir duquel on entre en négociation avec ses utilisateurs potentiels pour en tirer le meilleur profit. L'exemple typique, même s'il n'est pas la référence absolue, est celui des appellations d'origine contrôlée (AOC), mais aussi des productions sous

label et certification. Dans tous ces exemples, des groupements de producteurs rendent incontournables pour une filière économique le savoir-faire qui leur est propre. En contrepartie, ou plutôt pour préserver ce savoir-faire de toute remise en question brutale, ils acceptent d'en formaliser le contour dans ce qui est à bien des égards un contrat écrit d'obtention de résultats.

Comment ne pas songer à élargir cette démarche à l'ensemble des termes du développement durable ? La tentative, déjouée d'ailleurs, d'introduire à Villers-Bocage, une vache folle dans la filière alimentaire a provoqué, il y a près de deux ans, une grave crise dans l'élevage bovin. Mais cette crise a révélé que les meilleures coopératives, les meilleurs distributeurs étaient à la merci de défaillances survenues en amont de leurs activités. N'y a-t-il pas là, pour les producteurs l'occasion de s'approprier la maîtrise d'un contrôle de la qualité sanitaire des élevages sur laquelle ils ont un savoir-faire irremplaçable ? C'est le but de la certification des élevages : il faut en faire un choix volontaire et responsable. La même chose vaut pour l'environnement et c'est bien l'objectif de « l'agriculture raisonnée ». L'enjeu est clair : ou les agriculteurs optent pour une démarche de qualité écrite, opposable à des tiers, ou ils se verront imposer des cahiers des charges qui les déposséderont de leurs responsabilités. Conquérir sa valeur ajoutée économique, sociale, environnementale : tel est le défi que doit relever l'agriculture. Si ses organisations professionnelles le comprennent, si tous ceux qui accompagnent l'agriculture, et notamment la recherche et la formation, font leur cet objectif, alors l'avenir s'ouvrira et le retour au passé cessera d'être la référence pour ceux qui aujourd'hui doutent de l'espérance ■

Paris, 5 avril 2002

<sup>2</sup> Paillotin G, Rousset D. *Tais-toi et mange*. Paris : Bayard Éditions, 1999 ; 182 p.

<sup>3</sup> Paillotin G. Recherche et Société : de l'absentement à la corresponsabilité. *Nature Science Société* 1997 ; 5 : 41-4.